



État de la situation : COVID_19
Version 2 _ Produit le 22 mars,2020

CONTEXTE

Le RÉSEAU a comme mission principal d'améliorer le bien-être et la sécurité des Premières Nations, Métis et Inuit à Montréal. Les personnes Autochtones vivant dans la rue font parties des personnes les plus à risques en ce moment, n'ayant pas accès à un espace d'isolement (pour l'isolation et la distanciation sociale) et à des ressources sanitaires. Nous sommes en contact très régulier avec les organismes de première ligne desservant actuellement les Autochtones à Montréal, incluant: **Résilience Montréal**, **Projets Autochtones du Québec (PAQ)**, **La Porte Ouverte**, **Le Foyer pour femmes Autochtones de Montréal (FFAM)**, **Chez Doris**, et **Projet de travailleuses de soutien autochtone (PTSA, via Exeko)**. Les réalités et les besoins évoluent rapidement.

Nous reconnaissons que les autorités public travail sans relâche pour amoindrir les risques de contagion associés au virus. **Nous vous remercions pour votre engagement** à améliorer la situation de la communauté Autochtone à Montréal, notamment à travers les réalisations suivantes :

- L'installation de la première station sanitaire opérée par la Ville le 20 Mars 2020
- Les actions pour isoler les personnes vivant proches de la rue infectées ou en attente de résultat.
- L'annonce d'un financement fédéral de 157 millions de dollars à travers le programme *Vers un chez soi* ainsi que 50 millions de dollars pour les foyers pour femmes et les centres pour victime d'agressions sexuelles. (deux annonces dont Montréal bénéficiera)

DÉLAIS D'INTERVENTION INADÉQUAT

Nous sommes de plus en plus inquiets que les mesures nécessaire pour prévenir les répercussions de la crises sur la population autochtone vivant dans la rue à Montréal n'ont pas encore été prises, contrairement à ce que nous voyons dans plusieurs autres villes en Amérique du Nord qui se sont adaptées beaucoup plus rapidement.

Les autorités municipales et provinciales ont annoncé vendredi le 20 mars dernier que des espaces de traitement seront offerts au site Royal Victoria pour les personnes vivant dans la rue diagnostiquées avec le COVID-19 (ou en attente de résultat). L'ouverture du site est anticipée

deux semaines après la déclaration par l'Organisation Mondiale de la santé affirmant que l'érosion du COVID-19 est une pandémie contrôlable et que le gouvernement du Québec et le Chef de la santé publique du Canada ont demandé aux citoyens de commencer à pratiquer l'isolation volontaire et la distanciation sociale.

Les espaces d'isolement au Royal Victoria aideront à amoindrir le risque de contagion pour les autres après que la personne sans-domicile fixe devient infectée, mais des **mesures de prévention adéquates n'ont pas été prises à temps pour réduire les risques de contraction du virus chez les populations vivant en itinérance** :

- Aucune information n'a été partagée concernant des démarches pour créer des espaces d'isolement pour la population vivant en itinérance qui veut s'isoler volontairement ou se distancier socialement afin de se protéger avant de contracter le virus. Est-ce en train d'être planifié ?
- Des annonces de financement ont été faites pour les refuges et les centres, mais les organisations n'ont toujours rien reçu. Quand devrait-on s'attendre à recevoir cette aide ?
- Un manque d'information venant des autorités de la santé concernant les mesures appropriées que les centres et les refuges devraient entreprendre.
- Les centres et foyers mentionnés n'ont toujours pas reçu d'équipement de protection ou de nettoyage par aucun corps gouvernemental.

Il est crucial que des actions soient entreprises rapidement pour résoudre ces manquements afin de contrôler les risques de propagation chez les membres les plus vulnérable de la communauté Autochtone à Montréal : ceux n'ayant pas de maisons.

BESOINS PRIORITAIRES

Afin de maintenir la courbe de contagion aussi basse que possible et réduire les risques de contracter le virus, les autorités fédérales, provinciales, et municipales sont appelés à **mettre en place les infrastructures prioritaires suivantes immédiatement** :

1. DES REFUGES ADAPTÉS pour isoler les gens souhaitant pratiquer l'isolement social ou l'isolation volontaire. En ce moment, **ceux qui vivent en situation d'itinérance n'ont pas d'option pour pratiquer l'isolation sociale ou l'isolation volontaire.**

En outre, les refuges et les centres connaissent une perte de main d'oeuvre temporaire mais alarmante causée par les effets latéraux de la crise actuelle. Les autorités fédérales, provinciales, et municipales sont appelés à **rendre disponibles les mesures suivantes immédiatement** :

2. LA DÉTECTION DU VIRUS dans les rues et dans les foyers et centres de services pour leurs travailleur.se.s et leurs bénévoles ainsi que pour la communauté vivant en itinérance.
Les travailleur.se.s commencent à démontrer des symptômes et ne savent pas où aller pour se faire tester. Plusieurs travailleur.se.s pourraient retourner sur les premières lignes s'il.elles se faisaient tester et diagnostiquées négativement.
3. L'ACCÈS À DE L'ÉQUIPEMENT ET DU MATÉRIEL dans chaque foyer et centre; et éduquer les travailleur.se.s et bénévoles sur les procédures adéquates pour leur utilisation:
 - Produits de protection : **Désinfectants**, masques (N95 ou plus haut), gants, savons à mains robuste
 - Produits de nettoyage : Désinfectant pour les surfaces, lingettes
4. DE L'AIDE POUR RETENIR DES TRAVAILLEUR.SE.S QUALIFIÉS afin de faire en sorte que les centres et les foyers restent ouvert (besoin en terme d'embauche et de de financement).
5. ACCÈS À DE L'INFORMATION concernant:
 - Les mesures de santé et de sécurité appropriées que devraient mettre en place les centres et les foyers pour réduire les risques de contagion associés au virus.
 - Les mesures planifiées par les autorités gouvernementales : cela permettra à plusieurs travailleur.se.s de premières lignes de diriger leur attention ailleurs et améliorer l'efficacité collective.

Note: Le dépistage est actuellement inaccessible pour les travailleur.e.s d'OBNL oeuvrant dans les services de premières lignes. Aidez-nous à détecter et diminuer le risque de contagion du virus chez les travailleur.se.s sur lesquels nous dépendons pour maintenir l'accès à ces services essentiels pour les personnes itinérantes.

RÉDUIRE LA CHARGE FINANCIÈRE

La pandémie a mené plusieurs organisations à temporairement suspendre leurs activités et/ou à les changer drastiquement afin de s'adapter à cette nouvelle réalité. En plus, les OBNL dépendent lourdement sur la réalisation de leur livrables et des dépenses associés durant les dernières semaines de mars (fin d'année financière pour plusieurs). Les bailleurs de fonds à tous les niveaux sont donc appelées à confirmer que:

6. les organisations de premières lignes seront remboursées pour toutes dépenses liées au COVID-19.
7. Aucun organisme perdra son financement s'il doit suspendre ou modifier ses activités afin de répondre aux besoins émergents liés au COVID-19.
8. Confirmer que les organismes auront la permission de garder les surplus budgétaires de 2019-2020 afin de pouvoir reprendre leurs activités lorsque la crise sera terminée.

MESURES D'URGENCE ENTREPRISES PAR LE RÉSEAU DE LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE À MONTRÉAL

- Communications très régulières avec les organismes desservants actuellement les Autochtones en itinérance, et réponses à leur besoins émergents.
- Redirigeant le grand public vers notre page web "[COVID-19 soutien](#)" et gestions de [ce courriel désigné](#): information, bénévolat, dons de biens et d'argent.
- Commande et distribution d'équipement sanitaire et de protection qui sont disponible sur le marché public - **mais il n'y en a pas assez**. Veillez noter que le RÉSEAU n'a pas de budget pour ces achats.

COORDONNÉES

SVP, laissez-nous savoir le plus tôt possible si vous pouvez confirmer la résolution de l'un ou plusieurs des points 1 à 8.

Les besoins des organisations sont en mouvement continu et dépendent de la disponibilité des bénévoles et des ressources matériels. Dès lors, veuillez entrer en contact avec nous directement si vous avez besoin d'informations additionnelles ou spécifiques :

Allison Reid, Directrice Générale
514-441-4255 (texto ou appel)
allison@reseaumtlnetwork.com